

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	28 (1920)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Nouvelles de l'activité des sociétés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rouge a créé dix bourses d'études pour étudiantes-infirmières se proposant d'introduire et de développer dans leur pays des services d'infirmières d'hygiène publique. Ces bourses de mille dollars chacune seront offertes, à raison d'une par pays, aux sociétés nationales de la Croix-Rouge, membres de la Ligue, et la préférence sera donnée aux pays particulièrement éprouvés par la guerre ou désireux d'améliorer leur organisation de Croix-

Rouge. Les frais de voyage seront payés. Les cours commenceront en octobre, au « King's College for Women », Université de Londres.

M<sup>me</sup> Gertrude Cowlin, anciennement au « College of Nursing » de Londres, chef adjoint des services des infirmières de la Ligue, sera la directrice du groupe des boursières, à Londres. L'enseignement sera théorique et pratique.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Genève, section de la Croix-Rouge. Assemblée générale.** — La section genevoise de la Société suisse de la Croix-Rouge a tenu, le 21 avril au soir, dans les locaux de l'Athénée (édifice dans lequel fut fondée l'œuvre de la Croix-Rouge en 1863), son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M<sup>me</sup> Alice Favre, présidente.

L'assemblée comptait plus de 250 personnes. L'estrade, sur laquelle avait pris place tout le comité, était décorée aux couleurs nationales et de fleurs. Nous extrayons du rapport présidentiel les quelques notes suivantes: Le nombre des membres qui était en 1914 de 1046, était à fin décembre 1919 de 2617 ordinaires et 133 membres corporatifs. Pendant ces cinq dernières années il a été dépensé 63,043 fr. pour des achats de vêtements. Le comité a envoyé 41,500 sous-vêtements aux soldats suisses, et plusieurs ballots de linge en France, en Autriche-Hongrie et en Macédoine.

Le matériel actuel de la section genevoise de la Croix-Rouge a une valeur approximative de 30,000 fr.

Le service de ravitaillement des grands-blessés, commencé le 2 mars 1915 à la gare de Genève-Cornavin, s'est terminé en mars 1920. Pendant cette longue période, 310 convois ont traversé Genève, comprenant 118,407 militaires.

Tout dernièrement, le 15 janvier 1920, la section genevoise a ouvert un « Dispensaire d'hygiène sociale » à la rue St-Ours, avec trois

infirmières diplômées, dans le but de venir en aide à la population indigente, et tout spécialement aux nourrissons.

Le rapport financier, présenté par M. L. Goetz, trésorier, relate qu'une somme de 43,300 fr. a été dépensée pour offrir des petits cadeaux aux soldats des pays belligérants en passage à Genève. Les frais de ravitaillement ont été — en bonne partie — remboursés par les Puissances en guerre.

Les rapports ayant été approuvés, et décharge ayant été donnée au comité pour sa gestion, M<sup>me</sup> Favre adressa à l'assemblée un charmant petit discours sur l'influence bienfaisante du travail accompli en commun pour secourir les malheureux, et pour remercier les membres de la société de la confiance qu'ils ont accordée à leur présidente pendant six ans.

M. Maurice Dunant, vice-président, présenta ensuite à M<sup>me</sup> Favre une fort belle adresse sur parchemin, richement enluminée par le pinceau de M<sup>me</sup> Hantz, portant près de 700 signatures. A son tour, M<sup>me</sup> Wartmann-Perrot, vice-présidente, donna lecture d'une décision du comité conférant à M<sup>me</sup> Alice Favre le titre de « Présidente d'honneur », pour services rendus à la Croix-Rouge suisse depuis plus de 39 ans. M<sup>me</sup> Wartmann remit en même temps à la présidente d'honneur une statuette en bronze, due au talent du sculpteur Maurice Sarkisoff, et représentant le geste compatissant d'une infirmière de la Croix-Rouge suisse.

Les applaudissements de l'assemblée prouvent à M<sup>me</sup> Favre — qui continue du reste à faire partie du Comité genevois — quel estime ses soldats de la Charité ont pour leur chef. Il fut également donné lecture d'une charmante lettre de M. le D<sup>r</sup> de Marval, sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge suisse, reconnaissant que l'énergie et le dévouement de M<sup>me</sup> Favre ont grandement contribué au développement de la section genevoise.

Inutile de dire avec quel esprit et quelle bonne grâce la présidente d'honneur adressa de chauds remerciements à tous et à toutes.

Après cette cérémonie touchante, M. le professeur Rappard, secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, exposa avec l'éloquence et la clarté qu'on lui connaît, comment la Ligue a pris naissance, quel est son but et la tâche si belle déjà accomplie par elle.

Le second acte de cette charmante soirée se déroula dans les salons de l'Athénée où un thé fut offert à tous les membres de la société.

M. D<sup>r</sup>.

**Société militaire sanitaire. Rapport 1919.** — La Société militaire sanitaire publie son rapport annuel sur l'exercice 1919, soit le 39<sup>e</sup> rapport de cette utile association. 768 membres actifs et 1270 passifs se répartissent entre les 23 sections dont trois existent dans la Suisse romande : Lausanne, Genève et Vevey.

Dans les différentes sections il s'est fait en 1919 210 exercices et donné 53 conférences.

Les comptes bouclent au 31 décembre par un solde en caisse de 3426 fr. 85, en diminution de 709 fr. sur la fin de l'exercice précédent. Par contre les sections possèdent une fortune légèrement plus élevée que l'an dernier, soit 10,748 fr. 80.

Les exercices-concours qui auront lieu en 1920 à Lausanne ont donné beaucoup de travail au Comité central qui s'est réuni douze fois. Ces joutes de Lausanne seront d'autant plus intéressantes cette année qu'un nouveau règlement (publié dans la *Croix-Rouge suisse*) a été élaboré et qu'un grand nombre de sections y participeront.

**Section de Neuchâtel de l'Alliance suisse des gardes-malades.** — Ont été admises comme membres de la section, lors de la réunion du

Comité en avril : M<sup>me</sup> Angèle Schneiter, garde-malade, d'Amsoldingen ; M<sup>me</sup> Emma Duc, garde-malade, de Villars-Bramard ; M<sup>me</sup> Adèle Pousaz, garde-malade, d'Oron. Démission : M<sup>me</sup> Marg. Frick, pour cause de mariage.

La secrétaire : Sœur Maria Quinche.

**Neuchâtel, section de la Croix-Rouge.** — Cette section a eu son assemblée générale le 27 avril ; la gestion et les comptes pour la période triannuelle écoulée ont été approuvés, et le comité renommé *in globo*. Le bureau est composé de MM. DuBois, pasteur, président ; Savoie-Petitpierre, trésorier ; D<sup>r</sup> Edmond de Reynier, vice-président ; D<sup>r</sup> de Marval, secrétaire. Le nombre des membres de la section est de 936 ; sa fortune liquide atteint 9870 fr. au 31 décembre 1919.

**Colonne de la Croix-Rouge n<sup>o</sup> 12, Neuchâtel et environs.** — Avec le capitaine D<sup>r</sup> méd. Schinz comme instructeur, ayant à sa tête le sergent-major Juvet et le fourrier Blaser, la colonne de transport auxiliaire de Neuchâtel, sans faire beaucoup parler d'elle, continue à prospérer. Forte de 29 hommes, cadres compris, possédant un matériel de tentes, de lits, de brancards, etc., cette colonne a encore participé en 1919 à deux convois de grands-blessés ; le premier de Lyon à Constance, le second de Lyon à Feldkirch.

Deux exercices et une inspection détaillée de l'armement et de l'habillement ont eu lieu pendant l'année ; la tente a été montée à Planeys (Colombier) pendant les journées d'aviation.

Les comptes ont aux dépenses 202 fr. 70 et 871 fr. 70 de solde (à l'occasion des convois de blessés) ; cette dernière somme a été remboursée par la Croix-Rouge suisse. Aux recettes figurent les allocations des Croix-Rouge de Neuchâtel et de Boudry (350 et 150 fr.) et la subvention de la Croix-Rouge suisse qui, pour 1919, a été de 394 fr.

Le budget adopté pour 1920 prévoit 1500 fr. aux recettes et autant aux dépenses.

Les membres de la colonne n<sup>o</sup> 12 se recrutent à Neuchâtel et dans les localités environnantes du district de Neuchâtel et de celui de Boudry. Le matériel est magasiné au Collège de la Maladière à Neuchâtel où une armoire a été construite par la commune de Neuchâtel et mise à la disposition de la colonne.

**La Tour-de-Peilz, samaritains.** — Lundi soir 10 mai avait lieu, au Collège, l'examen de clôture du cours de pansements, organisé par la Croix-Rouge et donné par MM. les docteurs Bettex et Parlato.

Etaient présents M. le syndic Aug. Roussy, M. le président du Conseil communal, M. Couyreu, M. le pasteur Contesse, M. Favre, représentant de la Municipalité, etc.

M<sup>me</sup> Eva Falconnier, de Nyon, et M. le Dr Guisan, président central, componaient le jury. Le rôle de victimes, rescapés, grands-blessés, tenu par les écoliers de La Tour, ne fut pas une sinécure car nous en avons vu défiler de ces pansements qui tous voulaient être artistiquement faits! Dans l'interrogatoire, auquel était soumis le ou la samaritaine, il importait d'abord d'établir aussi juste que possible un diagnostic, puis d'indiquer, celui-ci étant reconnu, ce que la samaritaine avait à faire ou .... à ne pas faire!

M. le Dr Guisan, au nom du jury, fit ensuite la critique de l'épreuve et se déclarant très satisfait, il indiqua la sous-section des samaritains de La Tour comme une des plus fortes et des plus vivantes du canton.

M. le syndic Aug. Roussy dit combien la commune s'intéresse à ce cours de samaritains et, tout en remerciant MM. les docteurs Bettex et Parlato, il déclare que c'est une véritable sécurité de sentir les samaritaines dormant .... sur leur deux cartouches! Il a d'aimables paroles à l'adresse de M<sup>me</sup> Bettex, de M. Mamin-Matthey, de M<sup>me</sup> Renaud, de M. Forel, des samaritaines des années antérieures. Il remercie M. Guisan et M<sup>me</sup> Falconnier d'avoir bien voulu honorer l'examen de leur présence et, au nom des autorités de La Tour, il félicite les samaritains des heureux résultats obtenus. Il est très fier, comme syndic, de voir chacun travailler au plus près de sa conscience, et prendre à cœur le bien-être de la commune.

M. le pasteur Contesse fait un rapprochement des plus enjoués entre la médecine d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Que de progrès réalisés! Et combien l'esprit de solidarité développe l'homme!

M. Couyreu, président du Conseil communal, relève les services rendus par le président et les membres des Samaritaines. Il met devant les yeux de tous le bel idéal de la Croix-Rouge, sur lequel il ne faut cesser d'avoir les yeux levés.

Et, bien entendu, M. le Dr Bettex remercie les autorités. Il a pris bonne note des excel-

lentes dispositions dans lesquelles il les voit en ce qui concerne un espace plus grand à accorder éventuellement aux Samaritaines. A la suite de cet échange de vues, la plus aimable des parties familières commence avec musique, productions, violon, thé, joie et gaieté autour des tables si délicieusement fleuries par M. Brunner.

Oh! La Tour! petit coin béni des coeurs qui s'entendent, petite patrie de gens heureux .... parce qu'ils méritent de l'être, qu'il est réconfortant de vivre quelques heures dans ton intimité! On se surprend à croire qu'on en est un peu!

**Alliance suisse des samaritains. Comité central.** — Le projet de rapport annuel pour l'exercice 1919 a été approuvé par la direction centrale de l'Alliance. A ce rapport seront annexés ceux concernant l'activité des samaritains suisses pendant la période de mobilisation (1914—1918) et pendant l'épidémie de grippe.

Un certain nombre de tirages à part seront prévus et serviront à des buts de propagande.

*L'assemblée des délégués de 1920 aura lieu les 24 et 25 juillet à Genève.*

Un cours de moniteurs aura lieu cette année à Wohlen, un autre probablement à Olten; ces cours sont destinés à former des samaritains-moniteurs pour les régions de la Haute-Argovie, Bâle-Campagne et Soleure.

**Gardes-malades à Genève.** — Afin de grouper le personnel infirmier à Genève, le comité de la Société genevoise de la Croix-Rouge suisse a estimé que la fondation d'une section de l'Alliance suisse des gardes-malades pourrait être utile à Genève.

C'est dans ce but que le communiqué suivant a paru dans les journaux de la ville:

*« Le comité de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, convaincu de l'utilité que présenterait pour les malades autant que pour les gardes, l'affiliation des gardes-malades de Genève à l'Alliance suisse des gardes-malades, invite toutes les personnes que ce projet intéresse, et tout particulièrement les gardes-malades des deux sexes, à se réunir samedi 22 mai à 17 heures dans la salle de l'Ecole du Commerce, 2 rue Général-Dufour, afin d'étudier la question et de procéder éventuellement à l'élection d'une commission chargée de fonder une Section genevoise de l'Alliance suisse des gardes-malades. »*